



INFORMATION IMPORTANTE RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

Aux utilisateurs actuels des restaurants scolaires
(Restaurant scolaire de Vaulion, Restaurant scolaire de Vallorbe)

Vallorbe, le 27 juin 2025

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Dès la rentrée d'août 2025, le restaurant scolaire de Vaulion accueillera les élèves de 7-8P des communes du Vallon du Nozon y compris les élèves forains de Vaulion en deux services. Sur demande, et en fonction des places disponibles les enfants de 7-8P domiciliés à Vaulion (localité) peuvent prendre leur repas au restaurant.

Le restaurant de Vallorbe accueillera, les élèves de la 9S à la 11S, domiciliés dans les villages du Vallon du Nozon. Sur demande, et en fonction des places disponibles, les élèves de la 7e à la 11e année, domiciliés à Ballaigues ou à Vallorbe, peuvent prendre leur repas au restaurant.



Les élèves de 7-8P domiciliés à Vallorbe et Ballaigues qui prennent leur repas au restaurant scolaire de Vallorbe, bénéficieront dès la rentrée du 18 août 2025, d'une période de 45 minutes d'études dans une salle de classe surveillée de 11h25 à 12h10. Silence et tranquillité sont exigés ! Le repas leur sera servi aux environs de 12h15.

Pour les élèves qui ont déjà fréquenté les restaurants scolaires durant cette année scolaire écoulée et qui sont déjà inscrits sur MonPortail, nous vous confirmons que le précédent contrat a automatiquement pris fin le 26 juin 2025. C'est pourquoi nous vous prions de refaire une demande d'inscription en tapant le lien ci-après dans la barre de recherche de votre navigateur <https://ascovabano.monportail.ch>, en utilisant à nouveau votre identifiant et mot de passe actuels. Vous pourrez faire cette inscription dès que vous aurez reçu les horaires de votre enfant, envoyés par le secrétariat de l'Etablissement scolaire de Vallorbe, Ballaigues et du Nozon même si vous pensez que votre enfant ne mangera qu'occasionnellement au restaurant scolaire, mais au plus tôt le 4 août 2025.

Nous vous confirmons que le login et le mot de passe restent valables pour accéder au système d'inscription en ligne.

Dès le 4 juillet 2025, vous trouverez le règlement contenant toutes les informations sur les coûts des repas et des pique-niques, sur le site de l'association scolaire de Vallorbe, Ballaigues et du Vallon du Nozon.

L'inscription est sans frais tant que l'élève n'a pas consommé un repas ou pique-nique. Dès la première consommation, un montant de Fr. 25.00 sera débité, couvrant les frais administratifs pour l'année scolaire en cours.



Afin d'éviter la circulation et/ou la perte d'argent liquide, le paiement des prestations s'effectuera via un compte personnel alimenté par les parents. Un premier versement minimum de l'équivalent de 4 repas devra être effectué sur votre compte individuel MonPortail - MaCantine (voir règlement sur le site internet de l'AscoVaBaNo <https://www.ascovabano.ch/>, onglet parascolaire), **AVANT le 1^{ER} cours de votre enfant.**

Les élèves fréquentant les restaurants scolaires conservent leur carte actuelle avec code-barres permettant leur identification. Dans tous les cas, la lecture de ce code au réfectoire débitera votre compte personnel qui devra être alimenté régulièrement (vous pouvez consulter le solde du compte en tout temps). Si votre compte présente un solde insuffisant, un rappel informatique automatique vous sera adressé par e-mail (données sécurisées).

Toute demande pour une nouvelle carte durant l'année scolaire vous sera facturée CHF 10. --, montant qui sera débité directement du compte.

De plus, si vous acceptez que votre enfant quitte le périmètre scolaire surveillé après le repas (uniquement pour les 9 à 11S au réfectoire scolaire de Vallorbe), nous vous prions de signer et retourner le document ci-joint. **Les enfants de 7-8P ont l'interdiction de sortir du périmètre scolaire (cours des Collèges des 3 Vallons et 1915).**

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et vous recommandons de lire attentivement le règlement.

Nous restons à votre entière disposition en cas de questions et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers parents, nos meilleures salutations.

Au nom de l'AscoVaBaNo

Le Président

Claude Languetin



La secrétaire

Lucia Recordon